

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
DIMANCHE 22 MARS 2026

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 22 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le **DIMANCHE 22 MARS** à **09H00**, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 16 mars 2026.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ROUX Nathalie, ALLAN Patricia, FOVET-YOUSFI Fatima-Zahra, SUBTIL Vanessa, DUCROCQ Delphine, BEVE Frédérique, ROSKOSCHNY Cassandra, BLONDEL Suzette, MM. COMBE Jacques, DONDAINE Pascal, CATTEZ François, FACON Jean-Noël, HERNOUT Serge, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, NOCLAIN Yanick, MM. RYS Didier, BARBIER Florent, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme DECRIEM Marie-Christine a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Secrétaire de séance : M. CATTEZ François

Fin de la séance : 11h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

VU le Code rural et de la pêche maritime notamment en ses articles L. 121-1 et suivants ;

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu les propositions de Monsieur Jean-Claude DISSAUX - Maire ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - DE DESIGNER les membres de la commission communale d'aménagement foncier comme suit :

- Jean-Claude DISSAUX, Maire (Titulaire et membre de droit),
- Odile BAUDEQUIN (Titulaire),
- Jacques COMBE (Suppléant).

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Claude DISSAUX

